



Bulletin municipal de liaison du mois de janvier 2024

« Nos voisins » *Le Fajas d'en Baillette.*

Ce hêtre grandiose situé sur la commune de Le Vivier en bordure de la forêt domaniale de Boucheville, est classé « arbre remarquable » depuis 2014. Avec son homologue de Fraisse sur Agout (Hérault) ils sont considérés parmi les hêtres les plus vieux de France. L'estimation de leur âge est d'environ 550 ans qui est quasiment deux fois plus élevée que l'espérance de vie normale de cette essence.

Quel randonneur n'a pas été émerveillé par la taille, la forme de ce monument haut d'une trentaine de mètres et d'une circonférence d'environ 5,70 m ? Qui ne s'est pas mis à rêver de tout ce que cet arbre a pu connaître ?

Probablement né autour de 1473, il a connu la Monarchie et sa fin avec, Louis XI, Charles VIII époux d'Anne d'Angleterre, le traité des Pyrénées, le règne de Louis XIV, la prise de la Bastille et la Révolution Française, Napoléon Bonaparte, les différentes Républiques, les deux Guerres Mondiales, le premier homme sur la lune, ...

Bravo Monsieur Fajas d'en Baillette de Le Vivier, l'histoire de votre vie nous impressionne !

Malheureusement ce monument est aujourd'hui malade. Une maladie découverte au début du mois de septembre 2023 avec la chute d'une de ses branches maîtresses (Journal Indépendant du 7 septembre) un champignon dans le cœur de l'arbre en serait la cause. Après expertise des spécialistes de l'Office National des Forêts et de la société **SMDA** (Soins Modernes Des Arbres) cette maladie est incurable (Indépendant du 5 octobre) : « *Si le champignon lignivore présent au cœur de l'arbre est coupable de son état défaillant et de la rupture de sa branche charpentière, la sur fréquentation au pied de l'arbre depuis des années, le dérèglement climatique et bien sûr l'âge extraordinaire atteint par le hêtre sont également des facteurs déterminants de sa perte de vitalité* ».

Monsieur Eric Bouchadel, maire de Le Vivier, reste optimiste et déclare d'après les avis d'experts que l'arbre ne présente pas de dangers particuliers « *Le champignon est incurable, mais diverses actions pour prolonger sa vie vont être mises en place. Un haubanage de renfort et la pose de barrières vont permettre d'éviter l'action néfaste du vent et le piétinement des racines afin que l'arbre puisse mieux se défendre naturellement contre le champignon* ».

Malgré la fin de vie annoncée de ce monument historique du Fenouillèdes, souhaitons au Fajas d'en Baillette d'émerveiller encore longtemps tous les visiteurs et admirateurs d'arbres majestueux.



VIE CITOYENNE

Déjections animales : Pour que nos devant de porte ne devienne pas comme ça. « Doit on couvrir le village de panneaux de rappels à la correction ? ».

Notre école en fête : Distribution des cadeaux offerts par les mairies. 19 décembre cette année à Bélesta, le 21 décembre chant des enfants sur la place de Caramany et vente par les parents d'élèves de pâtisserie.

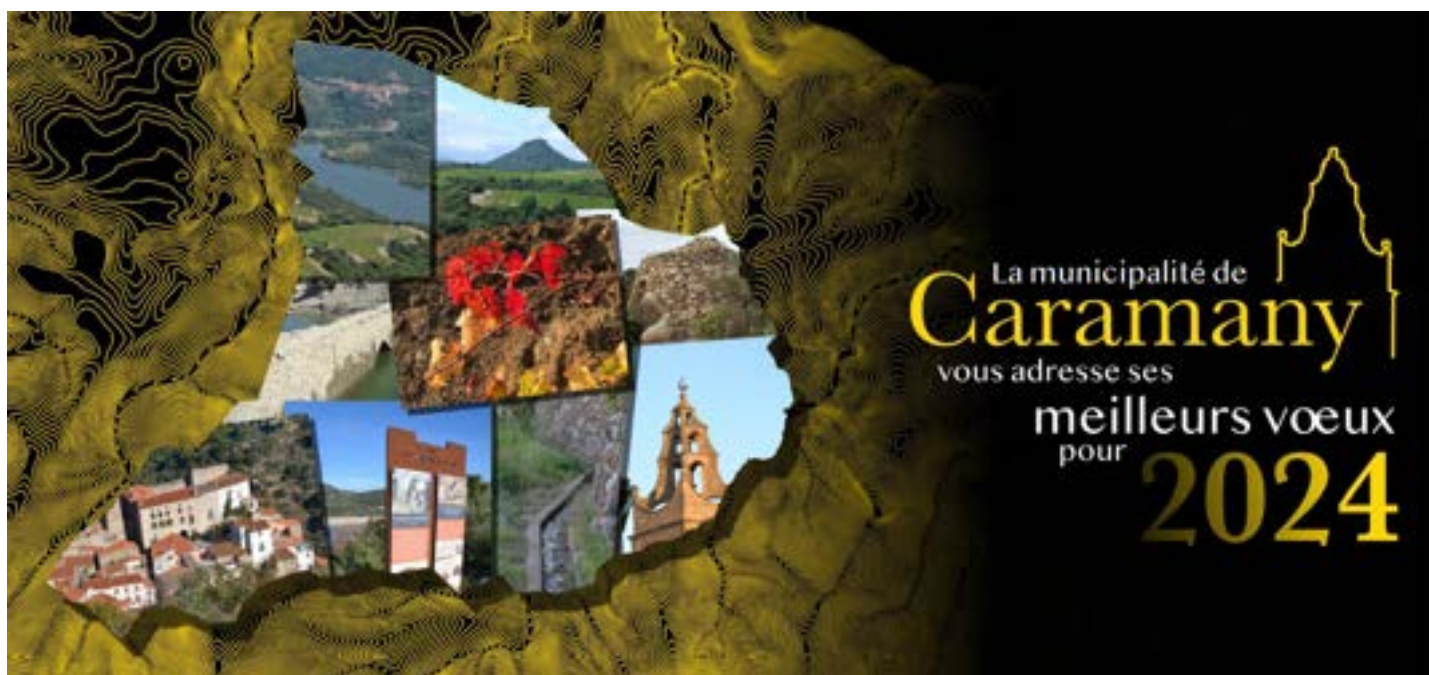
Décoration pour Noël, des rues du village : L'équipe municipale tient à remercier tous les citoyens ayant participé à cette ambiance festive avec leurs éclairages et leurs décors originaux.

Distribution des colis pour les aînés : Cette année l'équipe municipale a choisi d'apporter à chaque aîné, dans une ambiance festive, son colis à l'aide d'un traîneau des temps modernes...

A quand la pluie ? : Cette situation qui nous échappe tous doit nous rappeler que l'Arrêté Préfectoral d'arrosage etc... est toujours en vigueur. Depuis le 31 décembre le village n'échappe pas à la baisse de ses ressources en eau. Chaque citoyen doit être très attentif à ses consommations d'eau pour le bien collectif de tous au village. Les élus restent vigilants et actifs sur ce problème. Malgré son niveau très bas notre lac va servir d'accueil aux poissons en danger et prisonniers de poches d'eau sur l'Agly (Indépendant du 3 janvier).

Meilleurs vœux : La cérémonie des vœux du Maire se déroulera à la salle des fêtes le vendredi 19 janvier 2024 à 18h30. La rédaction de notre bulletin, associée à la Mairie est très heureuse de présenter à tous les lecteurs ses meilleurs vœux, à l'aide de cette carte spécialement réalisée pour Caramany.

Carte de vœux réalisée par Lucas DESTREM. Géographismes.



Crédit photo D. Devarenes

LA VIE DE LA MAIRIE

1^{er} décembre : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes Agly Fenouillèdes Réunion projet Pôle nautique.

6 décembre : Mairie Caramany. Réunion Mairie pour l'étude de tous les contrats d'assurance.

7 décembre : Ille sur Têt. Réunion de formation au trésor public.

8 décembre : Saint Paul de Fenouillet COD 66.

Formation mensuelle en visio des secrétaires de mairie.

11 décembre : Caramany. Réunion de la commission élection : Validation des listes électorales.

. Mise en place des nouveaux moyens de paiement en ligne pour les titres de la commune.

Latour de France. Syndicat Mixte bassin versant de l'Agly. Réunion de fin du syndicat.

12 décembre : Saint Paul de Fenouillet. Comité de pilotage du futur Plan Local d'Urbanisme Inter communal.

13 décembre : Estagel. Réunion SIVOM. Compétence voirie et éclairage public.

14 décembre : Caramany. Contrôle Tractopelle.

15 décembre : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes Agly Fenouillèdes. Base nautique.

16 décembre : Caramany. Répétition publique, concert et apéritif de remerciement Salle des fêtes à Fenolhèdes Orchestra de Maury

17 décembre : Caramany. Distribution festive des colis de Noël aux aînés de la commune.

19 décembre : Saint Paul de Fenouillet. Bureau des maires. PLUI.

Conférence des maires.

Conseil communautaire.

Bélesta. Fête de Noël des écoles, remise des cadeaux aux enfants de Bélesta et Caramany.

21 décembre : Caramany. Place de la Mairie. Chants des enfants de l'école et vente de pâtisseries au profit des élèves par les parents d'élèves.



Décor de rue



Incivilités



Débit de la source



Chant des enfants

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Ouvert du mardi au dimanche Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Vente de vin bio, local : L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

Vente de fleurs bio, locales et de saison : Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

La Fleur des Pois : Livraison à domicile tous les mercredis de 12H à 16H (06.75.04.16.94)

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Santé

Thérapeute Holistique : Marion Lemoine Tel : 06 12 61 27 84 / Mail : ml.ostara@gmail.com

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92